

CONCOURS EXTERNE D'ACCES AU CORPS DES ADJOINTS TECHNIQUES DE  
RECHERCHE ET DE FORMATION DU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
ACADEMIES DE PARIS, CRETEIL et VERSAILLES

**B.A.P. - I : AIDE EN GESTION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

7 novembre 2005

**Sujet n°1 de l'épreuve professionnelle d'admission**  
(durée 1 h. - coefficient 3 )

-----

**Vous travaillez au service des bourses du CROUS. Votre chef de service vous charge de traiter les dossiers de demande de bourse ci-dessous, sachant qu'il vous faut leur appliquer les règles et barèmes dont vous trouverez l'énoncé en annexe.**

**Eléments d'information concernant les demandes de bourses présentées par les étudiants suivants :**

<b>Aline</b> :	revenu familial	38 273 €
	nombre d'enfants à charge	2
	nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	2
<b>Bernard</b> :	revenu familial	45 301 €
	nombre d'enfants à charge	1
	nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	1
<b>Christian</b> :	revenu familial	21 683 €
	nombre d'enfants à charge	4
	nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	2
<b>Dominique</b> :	revenu familial	62 500 €
	nombre d'enfants à charge	3
	nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	2
<b>Evelyne</b> :	revenu familial	78 322 €
	nombre d'enfants à charge	7
	nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	3
<b>Grégoire</b> :	revenu familial	35 450 €
	nombre d'enfants à charge	6
	nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	3
<b>Hortense</b> :	revenu familial	51 252 €
	nombre d'enfants à charge	3
	nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	1
<b>Isabelle</b> :	revenu familial	47 320 €
	nombre d'enfants à charge	2
	nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	1

<b>Jacques</b> : revenu familial	25 000 €
nombre d'enfants à charge	3
nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	3

**Vous devez présenter un tableau récapitulatif des demandes en faisant apparaître les éléments permettant de vérifier l'attribution ou non d'une bourse et le montant de celle-ci.**

**Pour chaque élément du tableau dont le calcul ou le contenu peut être automatisé, l'utilisation correcte de fonctions Excel comptera pour un maximum de 6 points dans les 20 points du barème de notation.**

## ANNEXES

### **1) un coefficient de minoration des revenus est applicable en fonction du nombre d'enfants poursuivant des études supérieures :**

- un enfant	0%
- deux enfants	15%
- trois enfants	20%
- quatre enfants	30%

### **2) le plafond des revenus pris en compte pour l'attribution d'une bourse :**

- moins de 20 000 € attribution d'une bourse de 3 000 €
- de 20 000 à 40 000 € attribution d'une bourse de 1 500 €
- plus de 40 000 € de revenus, pas d'attribution de bourse